

ADMINISTRATION COMMUNALE DE CLERVAUX

ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO

AVIS

En vertu de l'article 10 de la loi modifiée du 10.6.1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que le syndicat intercommunal SIDEN, a sollicité auprès de l'Inspection du Travail et des Mines, l'autorisation pour l'exploitation d'un pont roulant avec Palan marque DEMAG, type DC-Com 10-1000 1/1 H8 V4/1, numéro de construction 94842073 à Clervaux, numéro cadastral 526/0, section CD de Reuler.
(no dossier : 3A/2019/2524/167)

Le dossier s'y rapportant est déposé au secrétariat communal de Clervaux du **7 août 2019 au 21 août 2019** inclusivement pour y être consulté par tous les intéressés.

Clervaux le 5 août 2019

Pour le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Clervaux,
(s) E. Eicher, bourgmestre **(s) Danielle Schroeder, secrétaire**

